



FORMATION

MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES

CURSUS EN ALTERNANCE

TITRE CERTIFIÉ DE NIVEAU 7

INSCRIT AU RNCP 38460

Code d'apprentissage 16X31511

Codes NSF 315, 315n, 315t, enregistré au RNCP le 21/12/2023, délivré par FORMATIVES



Public et Prérequis

Ce parcours de formation s'adresse aux salariés en reconversion professionnelle et/ou désirant se perfectionner ou évoluer dans leur carrière, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi et aux étudiants.

Niveau 6 (BAC+3 ou équivalent) validé en ressources humaines ou justifier d'un niveau 5 et de trois années d'expérience professionnelle dans des responsabilités RH sur dérogation.

Le futur apprenant doit avoir un bon niveau en français, ainsi qu'une bonne maîtrise des logiciels de bureautique. Il doit également disposer d'un ordinateur portable et des logiciels de bureautique.



Dates | Durée | Horaires | Rythme

Dates : du 23 septembre 2024 au 31 août 2026

Durée : 560 heures en formation, 1120 heures en entreprise par an, sur 2 ans.

Durées indicatives et ajustables selon profil.

Rythme de l'alternance : rythme de 2 jours en formation par semaine et de 3 jours en entreprise



Effectifs

De 6 à 20 personnes maximum.



Objectifs de la formation

- Elaborer la stratégie des Ressources Humaines
- Conseiller et accompagner les managers
- Mettre en place des projets RH
- Accompagner le changement au sein de l'entreprise
- Superviser l'administration du personnel
- Animer et négocier avec les partenaires sociaux



Certification visée

Manager en ressources humaines, Titre certifié de niveau 7, codes NSF 315, 315n, 315t, enregistré au RNCP le 21/12/2023 délivré par FORMATIVES <https://formatives.fr/>



Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler dans tous types de structures telles qu'entreprises privées, publiques, cabinets de conseil RH, agences d'intérim, cabinet d'expertise, et dans tous secteurs d'activité, aux emplois suivants :

- Adjoint du directeur des ressources humaines
 - Administrateur des RH/Coordinateur RH/Responsable de la gestion des RH/Chef du personnel
 - Responsable du développement, de missions ou de projets RH
 - Manager des ressources humaines, à terme directeur des ressources humaines
 - Spécialiste RH, Talent Partner / Manager
-



Contenu de la formation

La formation est élaborée selon le référentiel de Formatives. La certification est composée de 5 blocs qui comportent les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.



Blocs de compétences

- Élaborer la stratégie des ressources humaines
- Superviser les dispositifs de développement des RH
- Manager un service et des innovations RH
- Piloter la performance sociale
- Promouvoir les relations sociales

Des équivalences partielles avec d'autres certifications professionnelles enregistrées au RNCP existent.

Les équivalences sont consultables sur France Compétences.



Modalités pédagogiques

Formation présentielle ou distancielle synchrone, avec parcours personnalisable. Cours collectifs avec alternance d'apports théoriques et de mises en pratique avec études de cas de situations professionnelles en mode projet. Accès sécurisé à un extranet de formation contenant l'ensemble des supports et ressources pédagogiques, documents administratifs, et questionnaires de satisfaction.



Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.

Tests de positionnement et entretien individuel de motivation sur rendez-vous. Dossier de candidature.

Le délai d'accès varie selon les modalités de financement choisies. Pour plus de renseignements, nous contacter.



Modalités d'évaluation et de certification

Délivrance de la certification sur décision du jury d'examen.

Possibilité de valider un/des blocs de compétences. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation individuelle indépendante sur la base du livrable réalisé en cours de formation évalué par le tuteur / les formateurs qui compte pour 40% de la note finale, et de la présentation orale du candidat qui doit permettre la validation des compétences visées (60% de la note finale). En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des compétences acquises est illimitée.

	MRH 1ère année	MRH 2ème année
EXAMENS*	Partiels - Études de cas - Oraux - Mises en situation professionnelle *Obtenir une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 pour valider chaque Unité d'Enseignement et valider au minimum 60 % des compétences visées dans les blocs 1 à 5	
TRAVAUX DE COMPÉTENCES	10 comptes-rendus <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un projet RH Sécurité au travail Management du changement Management d'équipe Analyse du bilan social Cahier des charges d'une formation Marque employeur Processus de recrutement et onboarding Elections et fonctionnement du CSE SIRH Evaluation et présentation du bilan du projet 	5 comptes-rendus <ul style="list-style-type: none"> Relations avec les membres du CSE Négociation collective Communication externe Résolution d'un contentieux Négociation individuelle
EXAMEN NATIONAL Obtenir une note minimale de 12/20 à l'examen national	3 Synthèses <ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'environnement externe Management des processus La digitalisation au service des RH 5 Recommandations <ul style="list-style-type: none"> Politique d'entreprise Culture d'entreprise Gestion sociale Communication interne Droit social 	1 Synthèse Analyse de l'environnement externe 5 Recommandations <ul style="list-style-type: none"> Audit et problématiques RH Stratégie RH GEPP et compétitivité Prévention des risques et QVCT Performance sociale
LIVRABLES	Dossier Projet Pré-mémoire	Rapport d'activité Mémoire Livret d'employabilité (portfolio)
GRAND ORAL Obtenir une note minimale de 10/20 au Grand Oral	Présentation des activités Problématique du mémoire	Soutenance du mémoire Questions de culture métier



Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. Référent handicap : Nadège LEVIS



Financement

Possibilités de prise en charge par le CPF, l'OPCO, France Travail, transition Pro, autofinancement.
Devis sur demande.



Contacts aifcp13@gmail.com 04.96.18.61.65 | 06.70.91.09.39